

# Remplir votre New Zealand Traveller Declaration

## Arrivée par bateau de croisière

Les voyageurs arrivant à Aotearoa Nouvelle-Zélande par bateau de croisière doivent remplir une New Zealand Traveller Declaration (NZTD).

Notre maison est précieuse, un taonga. Aidez-nous à protéger nos tangata et notre whenua – notre peuple et notre terre.

Remplissez votre déclaration numérique sur [TravellerDeclaration.govt.nz/cruise](https://TravellerDeclaration.govt.nz/cruise)

### À propos de la NZTD

Vous n'avez rien à payer pour remplir votre déclaration et vous pouvez le faire sur l'application NZTD ou sur le formulaire en ligne.

Une New Zealand Traveller Declaration doit être remplie pour chaque passager, y compris les enfants et les nouveau-nés.

Vous pouvez vous faire aider pour remplir votre déclaration. Vous pouvez effectuer une déclaration numérique pour quelqu'un, si cette personne a besoin d'aide pour la remplir.

Vous devez remplir une NZTD même si vous êtes titulaire d'un visa néo-zélandais ou d'une NZeTA.

### Quand envoyer votre déclaration numérique

Vous devez envoyer votre déclaration numérique au plus tard lorsque le navire de croisière arrive à son premier port en Nouvelle-Zélande. Vous pouvez envoyer votre déclaration au plus tôt 24 heures avant votre départ du dernier port international avant d'effectuer la traversée pour la Nouvelle-Zélande.

### Comment commencer votre déclaration

**Sur l'application NZTD, que vous pouvez télécharger sur l' [App Store](#) ou [Google Play](#).**

1. Connectez-vous à Internet et téléchargez l'application NZTD. Assurez-vous d'avoir une connexion Internet stable pour le faire.
2. Commencez votre déclaration lorsque vous êtes en ligne.
3. Vous pouvez continuer à la remplir hors connexion ou pendant votre voyage (l'application indique que le mode hors ligne est activé).
4. Vous devez remplir et envoyer votre déclaration au plus tard lorsque vous atteignez votre premier port en Nouvelle-Zélande. Connectez-vous à Internet pour envoyer votre déclaration.

### Avec le formulaire NZTD en ligne

Vous pouvez également remplir votre déclaration à l'aide du formulaire en ligne. Il vous faudra une connexion Internet pour utiliser le formulaire en ligne à l'adresse [TravellerDeclaration.govt.nz/cruise](https://TravellerDeclaration.govt.nz/cruise)

Vérifiez auprès de votre compagnie de croisière les accès Internet disponibles à bord.

### Modifier votre déclaration numérique

Une fois que vous aurez commencé votre déclaration, vous recevrez par courriel un numéro de référence que vous pourrez utiliser pour relire, compléter ou modifier votre déclaration.

### À votre arrivée en Nouvelle-Zélande

Votre déclaration numérique est associée à votre passeport. Elle est automatiquement contrôlée à votre arrivée.

Si vous ne parvenez pas à remplir une déclaration numérique, vous pouvez remplir une déclaration papier – vous n'avez pas besoin de faire les deux.

### Coordonnées du centre d'information

Si vous avez des questions sur la New Zealand Traveller Declaration, appelez notre centre d'information. Il est ouvert 24h/24 et 7j/7, y compris les jours fériés.

- **+64 4 931 5799** – pour les appels internationaux (veuillez noter que des frais peuvent s'appliquer auprès de votre fournisseur de téléphonie)
- **0800 359 269** – numéro gratuit en Nouvelle-Zélande
- **1800 359 269** – numéro gratuit en Australie

Ou vous pouvez nous envoyer un message en ligne via [TravellerDeclaration.govt.nz/contact](https://TravellerDeclaration.govt.nz/contact)  
Nous nous efforçons de répondre dans les 12 heures.

Mv1-04-2024